

BULLETIN MUNICIPAL



de LEMPTSY

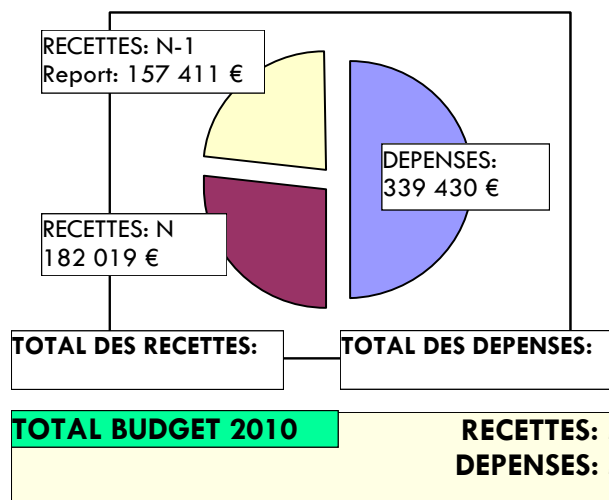


" LE LENTUS "

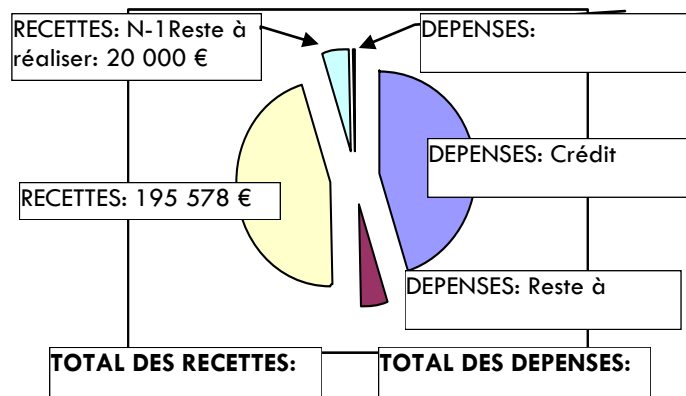
Situation financière de la commune

Présentation Générale du Budget prévisionnel 2010

Section fonctionnement



Section Investissement



Dépenses d'investissement réalisées ou en cours

BATIMENTS	43950	
TELECOM Enfouissement réseau	5000	
VOIRIE	106000	
TRAVAUX SIEG	15920	
MOBILIER salle des fêtes, cantine, école...	4500	
COLUMBARIUM	7000	

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2010

TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
Rappel 2009 : 11,80 %	Rappel 2009 : 16,50 %	Rappel 2009 : 95,19 %
Voté 2010 : 12,00 %	Voté 2010 : 16,55 %	Voté 2010 : 95,19 %

Délibération du conseil municipal

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal :

Décisions prises par le conseil municipal :

- acquisition de quinze tables pour la salle des fêtes
- prise en charge par la Communauté de Commune du transport scolaire à la piscine de Billom
- adhésion mission locale pour les jeunes
- vote des comptes administratifs
- assainissement: vote pour solliciter des demandes d'autorisation de subvention auprès du Conseil Général et de l'agence du bassin Loire/Bretagne
- achat d'un distributeur de sel/gravillons pour le déneigement, (950 Euros TTC)
- approbation des comptes de gestion 2009
- vote des taxes des impôts directs.

Le Point sur les travaux

Travaux prévus pour l'année 2010 (Voir bulletin N°4)

Impasse de la Fontaine : couche de roulement

Impasse Louis Aragon : couche de roulement

Impasse Jacques Prévert : couche de roulement

Impasse Paul Verlaine : couche de roulement

Rue des Pradoux : couche de roulement

La rue des Jardins bénéficiera d'un enfouissement du réseau EDF et TELECOM , et d'une couche de roulement.

Rue des planches :

Changement de la conduite d'eau, vétuste, et remise en état de la chaussée.

Ces travaux devraient débuter au troisième trimestre de cette année. Le C.M. a choisi la société EIFFAGE TP comme prestataire. Coût estimé: 50900 Euros avec demande de subvention dans le cadre du FIC (Fond Intervention Communal)

Cimetière



Début Juin, Daniel Deschamps, l'employé communal, avec l'aide de Gaby Bosloup ont aménagé l'emplacement pour l'implantation du columbarium; fouilles et dalle béton ont été réalisées. Après avoir mis en place les colonnes et le banc, une entreprise a monté l'ensemble des douze cases. Il est maintenant mis à disposition.

Village fleuri

Cette année le C.M. a opté pour la mise en place de plantes persistantes devant la mairie, par souci d'économie, le coût sera ainsi en partie moindre pour les années à venir. Des plantations de fleurs ont été réalisées par Daniel, l'employé communal, au cimetière, au Puy et dans diverses rues du village. Un assortiment de couleurs, qui agrmente et embellit notre localité.



Coût des services

Concessions du cimetière

Prix des concessions suite à la délibération de juillet 2010 prise par le C.M.

Cinquantenaire : concession simple : **360 €** (Hors frais d'enregistrement)
concession double : **660 €** (Hors frais d'enregistrement)

Perpétuelle : concession simple : **720 €** (Hors frais d'enregistrement)
concession double : **1320 €** (Hors frais d'enregistrement)

Ces concessions sont réservées uniquement aux habitants de la commune.

Les personnes qui achètent une concession doivent conserver précieusement leur titre de propriété qui est enregistré aux hypothèques.

Le propriétaire de la concession est chargé de son entretien.

Location de la salle des fêtes

Tarif Été du 21 juin au 19 septembre de l'année en cours : **100 €**

Tarif Hiver du 20 septembre de l'année en cours au 20 juin de l'année suivante : **150 €**

Tarif location en journée de **11 heures à 21 heures** : été **50 €**, hiver **75 €**

Tarif spécial pour la St Sylvestre : **240 €**

La caution demandée pour la location s'élève à **400 €**

Un mode opératoire concernant l'utilisation de la salle est affiché à l'intérieur, il explique les opérations à réaliser par le locataire.

Tarif cantine

Pour l'année scolaire 2010/2011 le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs garderie et cantine, afin de ne pas mettre en difficultés les familles les plus modestes.

Garderie : **1,50 euro** par enfant pour **1 Heure 30** de garderie (idem 2009/2010)

Cantine : **3,20 euros** pour les enfants qui mangent régulièrement

3,50 euros pour les enfants qui mangent ponctuellement (plus de cinq jours scolaires d'absence)

Droit d'inscription cantine: 5 euros

Droit d'inscription garderie: 5 euros

Vie communale

Commémoration du 8 Mai 1945



Le 8 Mai 1945 a été commémoré dans la tradition pour son 65^e anniversaire. Malgré un temps frais cette cérémonie n'a pas empêché les associations

d'Anciens Combattants, le conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers Lempty-Seychalles, ainsi que les villageois de répondre présents au square **Françoise SOULEYRAS**. Le cortège se dirigea vers le monument aux morts. Après le dépôt de gerbe par la municipalité, le discours du Ministre des Anciens Combattants lu par



Mme le Maire rendit hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie la liberté de la patrie. Une minute de silence fut observée et la cérémonie s'acheva vers la salle des fêtes où le traditionnel pot de l'amitié et du souvenir a été offert par la municipalité.

Vie associative

Repas du CCAS



Dimanche 7 février 2010 à la salle des fêtes, se sont retrouvés les anciens du village âgés de 65 ans et plus. Comme habituellement, cette manifestation amicale s'est déroulée dans un bon esprit de camaraderie autour d'un excellent repas offert par le CCAS. Comme souvent les jeux de cartes ont terminé cette journée agréablement commencée!



Comité des fêtes

Méchoui de la Saint Jean, comme chaque année le comité des fêtes a organisé cette manifestation le samedi 12 Juin, fort heureusement sous un beau soleil, une soirée conviviale, dans la bonne humeur. Tous les convives ont pu déguster l'agneau et danser grâce à la prestation d'un orchestre local.



La " Récree de Lempty "



Rendez-vous sur le macadam !...

Dimanche 4 juillet, le village a vécu son deuxième vide-greniers. Les particuliers ont débarrassé leurs trésors dans l'espoir de les voir achetés par des collectionneurs ou de simples acheteurs potentiels. C'est une foule dense qui s'est pressée au vide-greniers organisé par l'association de parents d'élèves " la récré de Lempty ".

Favorisée par un soleil resplendissant, cette manifestation a réuni une

trentaine d'exposants autour de la motte.

Ceux-ci ont été enchantés de cette journée au cours de laquelle les chalandiers ont manifestement fait de bonnes affaires.

Après avoir préparé buvette, sandwiches, gâteaux... les bénévoles qui se sont investis pour le bon déroulement de cette sympathique manifestation peuvent être satisfaits.



" Fête des Voisins Acte III "

Quand solidarité rime avec générosité...

La "Fête des voisins", à «prés Gagnat», troisième édition, une belle façon de recréer des liens, de prendre le temps de faire connaissance, de parler avec des personnes qu'on ne fait parfois, au quotidien, que croiser...



Faire des rencontres dans la bonne humeur, partager un repas en toute convivialité, de la musique, un cake fait maison, une partie de pétanque !...

Vivre la richesse du partage !...



La Municipalité informe

Recensement militaire

Tous les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans en 2010 doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre de leur 16^e anniversaire.

***Inscription sur les listes électorales:** être âgés(es) de 18 ans au 28/02/2011.

Les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au 31 décembre (dernier délai, de façon impérative)

Personnel communal

Monsieur Daniel DESCHAMP est arrivé au terme de son contrat CAE au 18/07/2009.

Ce contrat n'étant pas renouvelable, le CM a décidé de créer un poste d'adjoint technique territorial 2^e classe à temps non complet. Il a été nommé stagiaire pour une période d'une année au 18/07/2009, il sera maintenant titulaire à partir du 19/07/2010.

Mademoiselle CHARNY, employée école maternelle, a terminé son contrat CAE qui n'est pas renouvelable. Elle sera remplacée par une autre personne avec le même type de contrat.

Secrétariat de mairie: en raison du congé maternité de Mme JOANNARD et jusqu'en décembre, le secrétariat sera un peu perturbé, mais assuré par une remplaçante, Mme MANZAT qui sera présente aux jours suivants: Lundi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30 – Mercredi de 8h30 à 12h30
Le Samedi de 8h à 11h.

Mme le Maire tiendra également permanence le Mercredi de 16h à 19h et le Vendredi uniquement sur rendez-vous.

Voir rappel d'horaires en page N° 7

Dégradations



Des actes de vandalisme touchent notre village: tags sur les bâtiments communaux, branches d'arbres cassées, plants de fleurs arrachés dans les jardinières, trappe de regard cassée... Soyez vigilants! et n'hésitez pas à rapporter ces méfaits au service de la mairie. Toutes ces dégradations ont un coût et ce sont les habitants de la commune qui en payent le prix.



Alors: Romain, Alexis, Simon, Morgane, Cassandra, Cindy et les autres...(ces prénoms sont immortalisés sur les murs de l'abri bus) vous-même qui maniez si bien la bombe à peinture et le feutre indélébile, un peu de civisme! Que diable ! Apprenez à respecter le bien d'autrui.

Suite à ces actes malveillants, la Mairie a porté plainte auprès de la Gendarmerie.

“Brèves de Commune”

Salle des fêtes:

La vitre cassée de la porte d'entrée de la salle a été remplacée par une entreprise, cette dépense a été prise en charge par l'assurance, hormis la franchise. (80 euros)

Organisation des diverses commémorations dans la commune:

Cérémonie du 08 Mai à 11h45
du 14 Juillet à 10h
du 11 Novembre à 11h45

Organisation du banquet des Sapeurs Pompiers et dépôt de gerbe

Organisée par l'amicale des sapeurs pompiers Lempty-Seychalles, la cérémonie se déroulera:

- les années paires: dépôt de gerbe à 11h45 à Lempty et 10h30 à Seychalles.
- les années impaires: dépôt de gerbe à 10h30 à Lempty et 11h45 à Seychalles.

La télé ?...

TNT : passage au tout numérique en 2011

La région Auvergne bascule au tout numérique le 10 Mai 2011.

TNT est l'abréviation de Télévision Numérique Terrestre. Derrière ce sigle se cache la nouvelle norme de la Télévision : finies les 6 chaînes analogiques historiques, place aux 19 chaînes gratuites. Mais concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Recevoir la Télévision Numérique ne change presque rien pour vous. La TNT est émise et reçue par les ondes hertziennes, captées par l'antenne râteau traditionnelle.

Votre ancien poste, **sous réserve de disposer d'un décodeur TNT**, peut recevoir les nouvelles chaînes.

Actuellement, tous les téléviseurs neufs sont équipés de décodeurs intégrés.

Dans certains cas où la réception hertzienne n'est pas exploitable, compte tenu du relief ou des obstacles entre l'émetteur et le récepteur, il est préférable de faire contrôler votre installation par un professionnel de l'antenne. Il faut savoir que la réception TNT existe aussi par satellite.

Centre d'appel « **tous au numérique** » composer le N° 0 770 818 818

■ Allo

Pompiers: 18

SAMU: 15

Gendarmerie de Lezoux: 17

ou 04 73 73 10 14

SBA: 04 73 83 38 00

■ Permanences en Mairie de Lezoux

* **Sécurité Sociale:** 04 73 73 14 94

Jeudi 8h30 / 11h30 - Mairie bureau N° 2

* **CAF:** 04 73 68 29 59 - Vendredi 13h à 16h
Presbytère rue Jean Dessalles

* **Assistante Sociale:** 04 73 73 11 19
Mardi / Jeudi 9h à 12h - Mairie bureau N° 3
ou à Thiers au 04 73 80 86 40

* **PMI (Protection Maternelle Infantile)**
1^{er} et 3^e mardi du mois, après-midi
mairie bureau N° 3 et 4

* **CRAM Handicapé (Mme AFONSO)**
1^{er} mardi 9h à 12h - bureau N° 2

Contrôleur MSA - 4^e samedi du mois
De 9h à 12h - bureau N° 2

■ **SIAD (Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile)**

29 bis, avenue de Verdun - 63190 LEZOUX

04 73 73 18 86

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de
13h30 à 17h

Pour une meilleure qualité de vie, le SIAD intervient pour l'aide à domicile (tâches ménagères, aide à la personne, jardinage, bricolage, repas à domicile...)

■ **CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie)**

4, place des hirondelles - 63300 THIERS

Heures d'ouverture au public: du lundi
au vendredi de 9h30 à 17h.

Au service des personnes âgées, de leur famille et des professionnels, cette association informe sur les structures d'accueil, de maintien à domicile, de santé, de loisirs ...pour la contacter: 04 73 51 64 85

■ **Mission locale pour les jeunes**

Sa mission: venir en aide aux jeunes qui rencontrent certaines difficultés (insertion professionnelle, accompagnement psychologique, médical et social...)

État Civil

Décès

QUINET Odette le 15/05/2010 à LEMPTY
COUTAREL Gabriel le 29/06/2010 à THIERS

Calendrier des festivités et manifestations deuxième semestre 2010

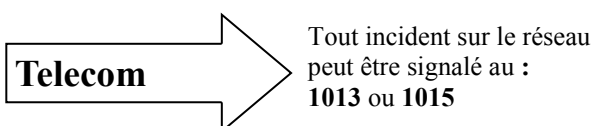
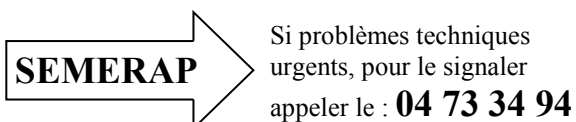
Novembre	Vendredi 11	Repas républicain à la salle des fêtes
	Samedi 28	Soirée choucroute du comité des fêtes

RESPONSABLES SALLE DES FETES 2010

Janvier	BEAL Philippe	Mai	BOYER Bernard	Septembre	FOURNIER Richard
Février	BOSLOUP Gabriel	Juin	GONIN Olivier	Octobre	BOSLOUP Gabriel
Mars	BOILON Déolinda	Juillet	TIZORIN Marie Évelyne	Novembre	BEAL Philippe
Avril	TIZORIN Marie Évelyne	Août	THEVENOUX Pierre	Décembre	BOYER Bernard

Rappel des nouveaux horaires deuxième semestre 2010

N° de Téléphone utiles



Heures d'ouverture secrétariat Mairie

Lundi : 8h à 12h30–13h30 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h30

Samedi : 8h à 11h

Permanence de Mme le Maire

Mercredi : 16 h à 19 h

Vendredi : sur rendez-vous

Coordonnées Mairie

Téléphone : 04 73 68 21 24

Fax : 04 73 73 97 17

E-mail: mairie.lempty@wanadoo.fr